

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 95.078

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 4 Juillet à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

28 Juin 1995

**DATE D'AFFICHAGE**

28 Juin 1995

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. CHABANEAU, DONZIER, MALBOIS, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. LACOTTE, BUJARD, Mmes ISENDICK, BARRAUD-DUCHERON, MM. MONNARD, DINDINAUD, Mme MARTIN, MM. COASSIN, MUSSETTI, QUENTIN, BOURGEOIS, DENIS, CAU, POTENNEC, Mme PELTIER, M. CAMPAGNE, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. SIMONNET par M. BOURGEOIS  
M. MERLE par M. CAMPAGNE  
M. SABATHIER par M. Le Maire  
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 29  
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Administration des établissements d'enseignement du second degré et des Conseils d'Ecole des établissements d'enseignement du premier degré.

Les Conseils d'Administration des établissements d'enseignement du second degré (Lycée Le Cordouan, Lycée Pierre et Marie Curie, Lycée Champlain, Collège Henri Dunant, Collège Emile Zola) de plus de 600 élèves comprennent trois représentants élus de la commune siége aux quels sont adjoints trois suppléants.

Dans chaque établissement d'enseignement du premier degré, il est institué un Conseil d'école comprenant en son sein le Maire (ou son représentant) et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du rapporteur
- Après en avoir délibéré
- Après élection

#### D E S I G N E

- comme représentants du Conseil Municipal :

. aux Conseils d'Administration des Lycées :

1er titulaire : M. CARRIE

Suppléant du 1er titulaire : M. CHABANEAU

2ème titulaire : M. MONNARD

Suppléant du 2ème titulaire : MME MARTIN

3ème titulaire : M. CAU

Suppléant du 3ème titulaire : MME PELTIER

. aux Conseils d'Administration des Collèges :

1er titulaire : M. CARRIE

Suppléant du 1er titulaire : M. CANDAU

2ème titulaire : MME LECOMTE-RULLIER

Suppléant du 2ème titulaire : M. MUSSETTI

3ème titulaire : M. CAMPAGNE

Suppléant du 3ème titulaire : M. MERLE

. aux Conseils d'écoles des établissements d'enseignement du premier degré :

MME LECOMTE-RULLIER

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 12 Juillet 1995**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général,**

A. LARRAIN